

# À quand le travail gratuit chez Hopps ?

À deux jours ouvrables du versement des salaires des plus de 18000 salarié-es des sociétés Adrexo et Adrexo Production, deux actionnaires du groupe HOPPS et le Directeur Général des deux entreprises ont envoyé à 18H sur la messagerie professionnelle un courrier annonçant le versement de la paye des salarié-es en deux fois. Le groupe habitué aux grandes annonces pompeuses dans la presse économique se la joue beaucoup plus discret cette fois-ci.

Les actionnaires ont réussi le tour de passe-passe d'indiquer dans ce courrier que la société se porte bien, que de gros projets importants sont sur le point de se réaliser et que la direction ne pourra pas verser complètement les salaires : 20 % seront versés le 1er Juillet et le solde 5 jours plus tard.

Cette annonce intervient quelques jours après un comité d'entreprise où, la direction n'a jamais parlé des risques qui planaient sur la rémunération des salarié-es. Au contraire, elle s'est montrée enthousiaste sur le développement de l'entreprise et son avenir. Lors de cette réunion, la direction avait annoncé la fusion des trésoreries du groupe Hopps, il y a fort à parier que les 4000 salariées des autres filiales seront dans la même situation.

Au moment du rachat d'Adrexo, SUD PTT avait émis des doutes sur les actionnaires et leurs intentions. Au vu de ce qui se passe, nos doutes semblent se confirmer. M. Pons ressemble de plus en plus à un Bernard Tapie de la distribution directe voulant plutôt optimiser Adrexo et la revendre que de redresser l'entreprise. Le plus grave est que cela se déroule parfois sous le silence complice de certaines organisations syndicales.

Les difficultés de trésorerie de l'entreprise notamment pour payer les salaires posent de véritables questions sur la stratégie des dirigeants. Ces problèmes se posent aussi localement quand il s'agit de payer des fournisseurs ou d'honorer des factures.

Encore une fois, ce sont les travailleurs/ses qui trinquent et qui pourront se retrouver sur le carreau dans quelques mois.

SUD demande une totale transparence sur les comptes actuels de l'entreprise et sur ses prévisions économiques. Les salarié-es sont en droit d'avoir ses informations capitales, il s'agit de leur avenir.

Paris le 28 juin 2019